

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION 4 AVRIL 2023 À 18 H

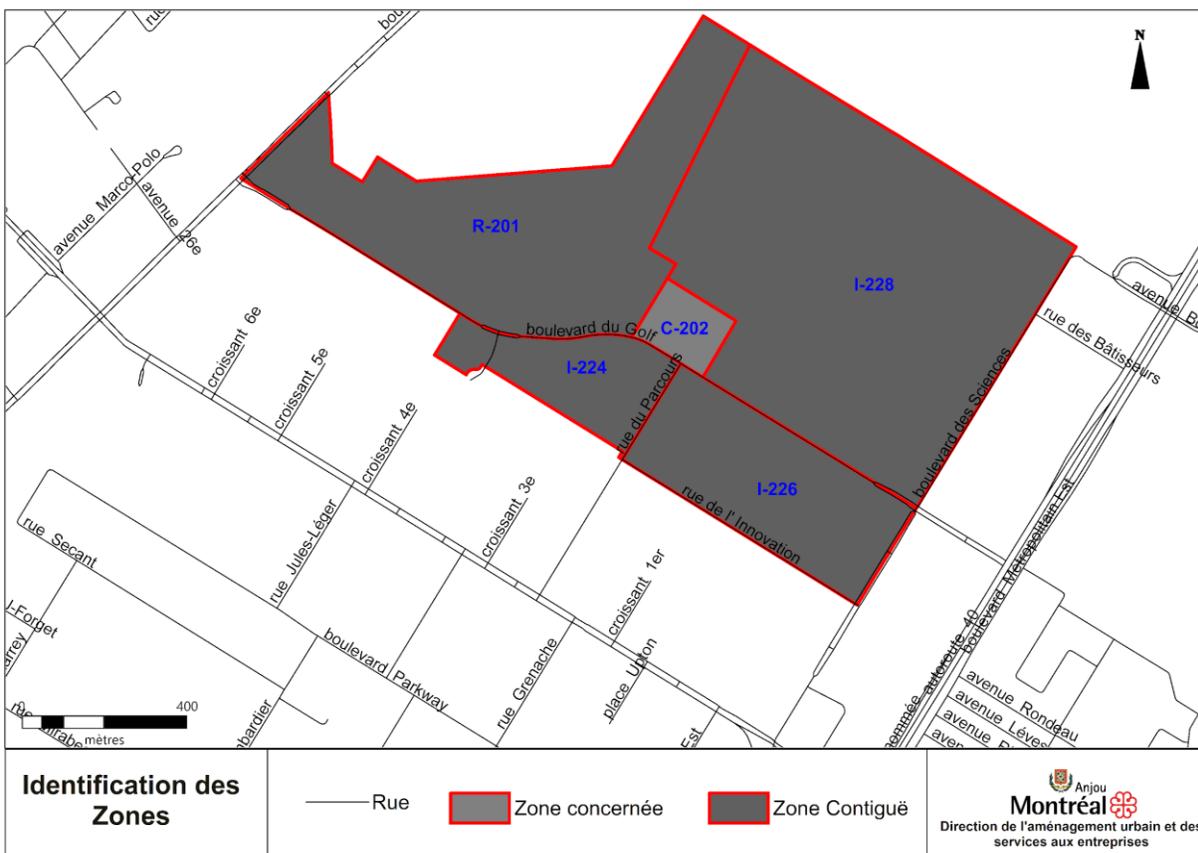
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PP-79-012 9555, BOULEVARD DU GOLF

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 7 mars 2023, un premier projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138) afin d'autoriser le projet particulier suivant :

- Projet particulier **PP-79-012** afin d'autoriser l'usage « industrie d'aliments et de boissons » pour l'immeuble situé au **9555, boulevard du Golf**.

Conformément à [l'article 126](#) de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), le conseil tiendra une assemblée de consultation publique sur le projet de résolution **PP-79-012**, **le mardi, 4 avril 2023 à 18 h, au 7701, boulevard Louis-H-La Fontaine**. Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone C-202, illustrée sur la carte ci-jointe.



Le présent projet est disponible pour consultation sur notre page Internet [Assemblées publiques de consultation à Anjou](#), et au bureau de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en mentionnant le dossier numéro **PP-79-012**:

7171, rue Bombardier, 2^e étage
(Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30) Téléphone : 514-493-8086
Courriel à amenagement.urbain@montreal.ca

Fait à Montréal, le 27 mars 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement